

Emploi : forte prédominance de l'agriculture et de la pêche

■ La structure de l'emploi par profession, depuis que les statistiques sont produites sur le sujet, est restée la même.

■ Largement plus de la moitié de l'emploi total est occupé par trois groupes de professions, composées d'ouvriers, de manœuvres, d'artisans, de manutentionnaires et de travailleurs des petits métiers.

■ Les cadres supérieurs et membres des professions libérales représentent 3,8% de l'emploi total en 2018.

Les caractéristiques de la population active occupée, c'est évident, ont évolué au cours des vingt dernières années, et néanmoins la structure de l'emploi est restée la même, à en juger par les données des enquêtes que le HCP publie régulièrement sur le sujet. Cette structure de l'emploi reflète assez fidèlement la structure productive, à moins que ce ne soit cette dernière qui est déterminée par la première. Les facteurs à l'origine de la relative faiblesse de la croissance



économique et de la productivité sont très probablement à saisir à ce niveau.

La décomposition des actifs occupés par groupe de professions, suivant la nomenclature adoptée par le HCP à cet effet, montre en effet

que depuis près de vingt ans, le groupe de professions qui domine l'emploi est celui des "ouvriers et manœuvres de l'agriculture et de la pêche", avec une proportion de 21% de l'ensemble des travailleurs du pays. Cependant,

tout en étant prédominant, le poids de ce groupe de professions, comme indiqué dès le départ, diminue avec le temps : en 2000, soit au moment du démarrage de ce type d'enquête par le HCP, sa proportion était de 31%.

Zoom

40% des femmes actives occupées ne sont pas rémunérées

Les aides familiales, c'est-à-dire les personnes travaillant pour le compte de leur famille et sans rémunération, généralement localisées en milieu rural, représentent 16% de l'ensemble des travailleurs en 2018, soit plus de 1,7 million de personnes, au lieu de 30% environ au début de la décennie 2000. C'est une baisse presque de moitié de cette catégorie d'actifs et, par conséquent, une évolution considérable en matière d'amélioration de la qualité de l'emploi. Malgré tout, le marché du travail est encore marqué du sceau de la précarité. Une flopée de chiffres publiés par le HCP le montre bien. En effet, malgré l'amélioration de la proportion des emplois rémunérés, il reste que, en 2018, un travailleur sur six (16,4%) ne perçoit

aucune rémunération. Et ce sont les femmes qui en sont les plus concernées : près de 40% des femmes travailleuses ne sont pas rémunérées. Cette proportion est de 9,5% pour les hommes. Par âge, les moins de 25 ans est la catégorie la plus touchée (45,5%) par le travail non rémunéré.

L'autre forme de précarité qui frappe les actifs, c'est l'irrégularité dans le travail : 9,1% des travailleurs en 2018, au lieu de 8% en 2015, exercent un emploi occasionnel ou saisonnier : 11,2% dans le rural et 7,4% en milieu urbain. D'autres formes de précarité existent, comme le faible taux de couverture sociale, la durée excessive de travail, une assez grande proportion (60%) de relations professionnelles non formalisées, etc. ■

Il y a là une baisse de 10 points en dix-huit ans. Plus important encore, la baisse de la proportion des "ouvriers et manœuvres de l'agriculture et de la pêche" dans l'emploi total semble s'accélérer ces dernières années : elle a perdu 4 points entre 2015 et 2018 contre 6 points entre 2000 et 2015. Peut-être faudrait-il lier cette évolution à la modernisation du secteur agricole, à l'augmentation de sa productivité, toutes choses dont le résultat final se traduit par un repli de l'emploi agricole à 37% de l'emploi total en 2018 contre 46% en 2000. Malgré tout, cette part reste encore élevée si l'on tient compte du fait que dans le PIB, l'agriculture représente 13% à 14%.

A la deuxième place, on retrouve le groupe de professions "artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux", avec une part de 18,7% de l'emploi total, soit plus de 2 millions de travailleurs. En 2000, ce groupe de professions représentait 16,7% de la population active occupée. Il serait intéressant de connaître les détails de ces professions pour comprendre éventuellement l'origine de cette hausse de 2 points. Peut-être renferme-t-il des activités qui nécessitent des compétences, un savoir-faire, comme c'est le cas, par exemple dans la restauration, classée dans cette catégorie de professions. Pour le moment, on n'en sait pas plus.

Près de 15% des emplois sont occupés par les «manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers»

Le groupe de professions dit «manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers» occupe, lui, la deuxième place avec une part de 14,9% de l'ensemble des travailleurs, soit

un peu plus de 1,6 million de personnes. C'est légèrement plus qu'en 2000 (14%) mais beaucoup moins qu'en 2015 (16,5%).

Au total, ces trois groupes de professions occupent 54,6% de l'emploi total, au lieu de 58,3% en 2015. L'évolution, en l'espace de trois ans, est nette. De la même manière, le groupe de professions «*cadres supérieurs et membres des professions libérales*» a enregistré une forte amélioration avec une part dans l'emploi total qui est passé de 1,2% en 2000 à 1,8% en 2015 puis à 3,8% en 2018 (soit 411 000 actifs occupés). Par contre, le groupe des «*membres des corps législatifs, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises*» est en stagnation à moins de 1% (0,7% exactement).

Pour le groupe de professions «*commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers*», le HCP ne donne pas

de chiffre dans sa dernière enquête. En 2015, ce groupe représentait 7,7% de l'emploi total, exactement comme en 2000.

Clairement, l'emploi dans son ensemble est dominé par une main-d'œuvre faiblement qualifiée. Et ce constat est corroboré par les indicateurs relatifs aux niveaux de qualifications de la population active occupée, là encore régulièrement publiés par le HCP. En 2018, une proportion de 57,8% des travailleurs, soit 6,25 millions de personnes, n'a aucun diplôme ; 28,6% (ou 3,1 millions) ont un diplôme de niveau moyen et 13,6% (1,47 million) un diplôme de niveau supérieur.

C'est dans le secteur primaire (agriculture, forêt et pêche) que l'on trouve le plus grand nombre d'actifs occupés non diplômés : ils représentent 82,2% (3,1 millions de personnes) de l'emploi total de ce secteur. Assez logiquement, pourrait-on dire, les non-diplômés

occupent une proportion importante des emplois dans le BTP : 62,1%, soit 726 000 personnes. Dans l'industrie, y compris l'artisanat, les travailleurs non diplômés représentent 46,1% de l'ensemble des actifs occupés dans ce secteur, soit 585 000 personnes. Cette proportion élevée des non-diplômés dans un secteur censé recruter un personnel qualifié, peut s'expliquer, d'une part, par le fait que l'on intègre l'artisanat dans le secteur industriel, et, d'autre part, par le poids d'une main-d'œuvre généralement sans grande qualification, en tout cas sans diplômes, employée dans la filière du textile.

Les indépendants, qui représentent 30,3% de l'ensemble des travailleurs, sont aux trois quarts non diplômés

Enfin, dans le secteur des services, le plus gros employeur du pays, la part des non-diplômés est de 40%,

soit 1,83 million de personnes.

Appréhendées par statut professionnel, cette fois, les données de l'enquête du HCP montrent que près des trois quarts des indépendants (72,2%) ne disposent d'aucun diplôme. Sachant que la population des indépendants représente 30,3% de l'ensemble des actifs occupés, soit 3,28 millions de personnes, les non-diplômés parmi eux sont donc au nombre de 2,37 millions. Le reste se partage entre les porteurs d'un diplôme de niveau moyen (23,6%) et d'un diplôme de niveau supérieur (4,2%).

Parmi les salariés, les non-diplômés représentent 44,2%, les diplômés de niveau moyen 32,9% et les diplômés du supérieur 22,8% ; sachant que la part des salariés dans l'emploi total est de 48,8% (soit 5,3 millions de personnes) du total des actifs occupés en 2018.

Ces indicateurs montrent

bien que malgré des améliorations certaines, il reste encore du chemin sur le plan de la qualification des ressources humaines. Et c'est bien connu, la performance d'une économie dépend moins du matériel – qui peut être acquis, à l'étranger s'il le faut, et au moyen de l'endettement si nécessaire – que du niveau de qualification de sa main-d'œuvre.

La question qui reste posée est la suivante : ce faible niveau de qualification des actifs occupés explique-t-il la précarité qui caractérise le marché de l'emploi, et du travail en général ? Dans une certaine mesure, certainement. Car chacun sait qu'aujourd'hui la précarité est en train de gagner, y compris dans les économies avancées, les catégories éduquées de la population. Les cas des enseignants recrutés par contrat, pour ne prendre que cet exemple, illustre cette précarisation rampante du monde du travail ■ S.A.